

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE
VERNOUILLET

BUDGETS ANNEXES
VILLE VERNUILLET
ZA BONSECOURS

OBJET :
BUDGETS
SUPPLEMENTAIRES
2025

Date de la
convocation
du Conseil municipal

04 juin 2025

SG-2025/06-07b

Service financier :
Fin2025.017

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et
mise en ligne sur le site
Internet de la collectivité le

02/09/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le QUATRE du mois de JUIN à DIX-NEUF HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 23 mai.

La séance a été retransmise par voie électronique.

Présents :

M. STEPHO, Mmes VIGNY, LUCAS, M. RICHARD, Mme BENABI, M. MORIN, Mme MANSON, M. AHSAINI, Mmes BOUGRARA, EMOND, M. TRAPATEAU, Mmes POMMIER, MERABTI, SENECHAUX, M. CHBABI, Mmes QUERITE, REPARAT, M. SIADOUA, Mme FAVRE..

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : M. MALANDAIN à Mme BENABI, Mme MONTIGNY à Mme MANSON, M. GLIZE à Mme VIGNY, M. LOUDIERE à M. RICHARD,

Absents excusés : MM. CAN, KOUZEL.

Absents (es) non excusés (es) : M. CHAKOUR, Mme ONAL, M. HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI, DAOUD.

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres votants : 23

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 19 h 15 - Fin de séance : 20h35

La Commune de Vernouillet délibérant sur les budgets supplémentaires de l'exercice 2025 du budget annexe ZA BONSECOURS présenté par Monsieur Damien STEPHO, Maire.

ZA BONSECOURS :

Recettes fonctionnement	BP 2025	BS 2025	BP+BS 2025
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	-	331 980,32	331 980,32
	-	331 980,32	331 980,32
Dépenses fonctionnement	BP 2025	BS 2025	BP+BS 2025
042 - OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	313 640,98	313 640,98
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-	17 738,66	17 738,66
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	0,68	0,68
	-	331 980,32	331 980,32
Recettes d'investissement	BP 2025	BS 2025	BP+BS 2025
040 - OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	313 640,98	313 640,98
	-	313 640,98	313 640,98
Dépenses d'investissement	BP 2025	BS 2025	BP+BS 2025
001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-	313 640,98	313 640,98
	-	313 640,98	313 640,98

Accusé de réception en préfecture
028-212804041-20250620-SG_2025_06_07b-BF
Date de réception préfecture : 20/06/2025

C'est pourquoi, le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité, le budget supplémentaire 2025.

ET ONT SIGNE, les membres présents,
Pour copie certifiée conforme,



La secrétaire de séance,

Michèle MANSON



Le Maire,

Damien STEPHO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif
d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la
date de publication conformément aux articles R.421-1
et R.421-5 du code de justice administrative.